



Projet Pédagogique
ALP Saint-Assisclé
Année 2021-2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE.....	3
L'environnement	3
Le public visé.....	9
LES OBJECTIFS DU PROJET	11
Le Projet Éducatif de la Fédération	11
Les objectifs généraux	12
Les objectifs opérationnels.....	13
Les objectifs généraux	14
Les projets d'activités	15
Les séjours accessoires (courts).....	15
LES MOYENS	16
Humains	16
Matériels :	17
Financiers.....	19
Les partenariats	20
Le fonctionnement de la structure	20
LES MODALITES D'ACCUEIL	20
L'ÉVALUATION	26
Les outils d'évaluation	26
LA COMMUNICATION.....	28
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	29
Les moyens	29
Nos engagements	29
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	30
Nos engagements	30
La Délégation Nationale Enfance.....	31
La Charte de Qualité	32



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement du projet

Champs d'action du projet La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre ».

La ville de Perpignan a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°2 concernant la partie « Ouest » de Perpignan et le lot n°1 concernant la partie nord de Perpignan. Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

LOT N° 2 :

- 4 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir.
- 5 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

LOT N° 1 :

- 9 ALAE sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir.
- 6 ALSH, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires.

Ce sont donc 13 ALSH périscolaires et 11 ALSH Extrascolaires que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

L'environnement

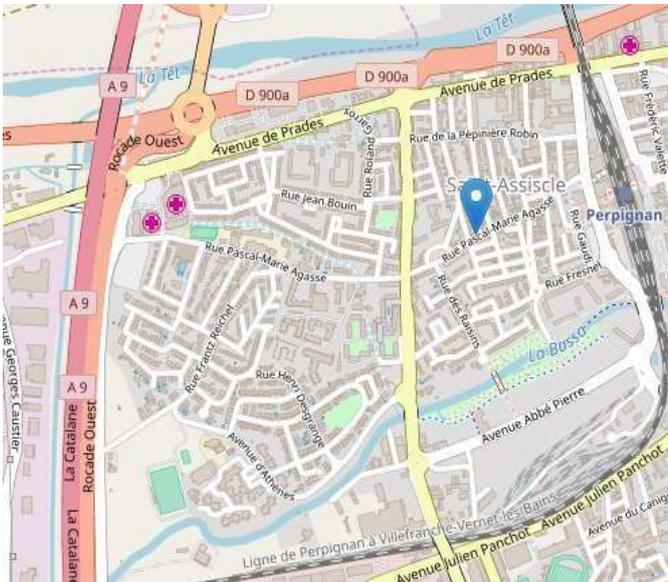
Caractéristiques

Le quartier Saint-Assisclé se situe au Sud-Ouest de la ville de Perpignan délimité par la voie ferrée, l'autoroute A9 et La Têt.





L'accueil de loisirs primaire Saint-Assisclé est implanté dans un quartier résidentiel à équidistance du Collège La Garrigole (REP) et de la Clinique Saint-Pierre, et à environ 10 minutes à pieds du groupe maternel et primaire D'Alembert.



Tissu socio-économique et principales dynamiques présentes sur le quartier Saint-Assisclé

Institutions :

Une annexe mairie	Le groupe scolaire maternel et primaire d'Alembert	Deux écoles maternelles : Jean Amade et Condorcet
Une halte-garderie municipale	Un espace adolescence jeunesse – EAJ (dépendant du centre social Mailloles)	Un collège : La Garrigole Un gymnase
Un stade	3 Moulins Habitat	Les « 3 F » (gestionnaire des HLM St Assisclé)
Une gare ferroviaire : la SNCF	Une gare routière : Lio – bus du Conseil Général	Une clinique : Saint-Pierre



- Plusieurs commerces de proximité : tabac, boulangerie, alimentation, pharmacie, restaurant, fast-food...
- Centre commerciaux : Lidl, Hyper U
- Nouvelle gare TGV
- Club de mise en forme
- Garagiste, carrossier...

De multiples associations sont implantées dans le quartier :

- ✓ Comité d'animation Saint-Assisclé
- ✓ Club du 3^{ème} âge Les Bleuets
- ✓ Club de Sardane Les Puntejaïres
- ✓ Les enfants du Lude
- ✓ Association Art'aimons
- ✓ St A Loisirs
- ✓ Chorale Chanson d'Hiver
- ✓ Gymnastique Douce Les Aïnés
- ✓ Carcharias Boxing
- ✓ Gym volontaire Olympe Gym
- ✓ Judo athlétique Perpignanais
- ✓ Tennis de table – P.R.T.T.
- ✓ Pétanques St Assisclé
- ✓ Football Club St Assisclé
- ✓ Twirling Club
- ✓ Chindai Club
- ✓ Perpignan Roussillon Escrime
- ✓ ORTERS 66 danse et majorettes
- ✓ Mosquée de St Assisclé

Les habitants du quartier St Assisclé sont à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière ce qui leur permet d'accéder aux autres villes du département et de la région.

Bien que l'accès au centre-ville soit assez rapide en bus avec une fréquence de passages toutes les 15 minutes, il n'en est pas le cas pour l'accès aux autres lieux importants de l'agglomération de Perpignan notamment à cause des correspondances de bus qui amènent à faire de grands détours.

Les lieux favorisant les échanges :

- ✓ L'annexe mairie de Saint-Assisclé met à disposition sa salle polyvalente à de nombreuses associations du quartier qui proposent diverses activités. Ainsi l'annexe mairie est un lieu de passage très fréquenté.
- ✓ Le centre de loisirs est également un lieu d'échange, il est prêté à des associations de chorale et autre.
- ✓ Les sorties d'écoles constituent également un lieu d'échange important où les parents peuvent se rencontrer.



- ✓ Les différentes grandes surfaces de proximité telles que Hyper U ou Lidl dont l'implantation au cœur du quartier attire les habitants de tous les recoins de Saint-Assisclé.
- ✓ La gare de Perpignan est un lieu d'échange par sa passerelle qui relie Saint-Assisclé au centre-ville.

L'environnement culturel :

L'environnement culturel est sensiblement différent de celui du quartier de Mailloles : il n'y a pas l'image d'une « communauté implantée ». Il y a une plus grande mixité culturelle. Il existe un certain nombre de difficultés sociales (les actes d'incivilités sont en hausse constante sur ce secteur).

A noter également le nombre important de familles monoparentales seules (49.8 contre 24 sur la Cité Ensoleillée).

Population : Les quartiers de la gare et de Saint-Assisclé, qui composent le canton 8 de Perpignan, accueillent 12 730 habitants (dont quelque 7 400 sur Saint-Assisclé). Les retraités représentent près de 26 % de la population, soit dans la moyenne des autres cantons urbains. Un quart de la population est employé ou ouvrier (respectivement, 14 et 11 %).

Superficie : Saint-Assisclé, 136 hectares ; quartier gare, 56 hectares.

Logement : Les logements vacants pèsent 12,8 % de l'ensemble du parc immobilier (22 % sur le centre-ville, 19 % sur St-Jacques/La Réal).

46,6 % des habitants étaient propriétaires de leur logement en 2007, 11 % locataires en HLM (par comparaison, près de 30 % au Vernet), 42,4 % locataires hors HLM.

Chômage : Près de 20 %.

Le nouveau cadre national, proposé par la loi du 21 février 2014, de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, vise à concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté, à réduire les inégalités territoriales et améliorer les conditions de vie des habitants (contrat de ville www.mairie-perpignan.fr).

Cadre de vie/habitat : Au total, incluant les nouvelles constructions du site « LOR », 841 logements sont conventionnés sur ce quartier. Les principaux ensembles de logements locatifs sociaux se situent au sud et au nord.

Le « niveau » d'équipements est satisfaisant (Établissements scolaires, Petite enfance, Annexe Mairie, équipements sportifs, aire de jeux).

La réforme de l'éducation prioritaire (REP) menée par l'Éducation nationale a permis d'octroyer des moyens complémentaires au collège La Garrigole.



Le quartier prioritaire Saint-Assisclé regroupe 2520 habitants. Il présente les caractéristiques suivantes (sources : INSEE RFL 2011- CGET, données carroyées 2010) :

- Un quartier plutôt « jeune » (25,5% de moins de 18 ans contre 20% sur la Ville), avec une légère surreprésentation des familles nombreuses et une moindre présence de personnes seules.
- Un secteur « populaire » avec des écarts de revenu important entre certaines parties du quartier. La précarité est plutôt localisée au nord (Résidence 4 Casals, Les Peupliers, Grand Castillet) et au Sud (Cité HLM Saint-Assisclé).

La structure :

L'ALP Saint Assisclé se trouve implanté au cœur d'une zone pavillonnaire, entre le collège de la Garrigole et la Clinique Saint Pierre. Il est éloigné des commerces du quartier (environ 15 minutes à pied).

Il est ouvert durant les mercredis. Le directeur de l'ALP est aussi responsable de l'ALSH extrascolaire (Petites vacances)

L'ALP Saint Assisclé appartient à la ville de Perpignan, l'espace et les salles sont sous la responsabilité du directeur ALSH. Ce site est partagé avec d'autres associations.

Depuis 2007, la gestion pédagogique, humaine et financière nous est déléguée par le biais d'un marché à bon de commande

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que durant les petites vacances (sauf Noël) et les vacances d'été.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Adresse du centre
ALP Saint-Assisclé
20 rue Maurice Lévy – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 07 63 02 67 74 – mail : anna.desplat@leolagrange.org

L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h45 à 18h15 comme suit :

- Le matin : de 7h45 à 9h15
- Le midi : de 11h45 à 12h15
- L'après-midi : de 13h45 à 14h15
- Le soir : de 17h00 à 18h15





Les inscriptions se font directement sur la structure la journée de mercredi. Pour se faire les parents devront remplir une fiche de renseignements comportant les données essentielles et obligatoires au bon fonctionnement de la structure. A cette fiche seront jointes : l'attestation d'assurance extrascolaire, une copie des vaccins à jour, une notification de QF CAF (ou MSA), un justificatif de domicile, etc.

Le tarif est calculé en fonction du QF de la famille, de son domicile (Perpignan ou hors Perpignan), du nombre d'enfants inscrits : conformément à la grille tarifaire fixée par la Mairie.

Les locaux de la structure :

L'agencement du jardin arborant la structure comprend la mise en place d'un potager, d'une terrasse et de tables de pique-nique.

Le bâtiment municipal comprend six pièces :

- Un bureau de direction + un coin infirmerie (où se déroulent les inscriptions et les réservations)
- Une grande salle d'activités d'environ 90 m² (utilisée pour la motricité, pour le tennis de table...)
- Une salle d'activités d'environ 50 m² (comprenant un coin bibliothèque)
- Une plus petite salle (+/-25 m²) offrant la possibilité d'accueillir une activité d'environ 15 personnes, accolée à une petite cuisine (comprenant un coin ludothèque)
- Deux réserves pour le stockage du matériel
- Une régie sport
- + 6 points d'eau, dont 3 à l'extérieur
- + 4 sanitaires, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite.

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de perpignan :

- Contrat Ville (secteur Collège Mme de la Garrigole en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





Le public visé

Caractéristiques de la tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.	Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.
De fiction, imaginaire/ de réel	Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.	Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).
De socialisation / « d'autonomie »	Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.	Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité.
D'aimer, d'être aimé	L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.	Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.
De mouvement	L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles.	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.	Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.
D'activité/ de « ne rien faire »	Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. ☒ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ☒ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ☒ Possibilité de silence ☒ Aménagement permettant de se reposer ☒ Rythme d'activité le plus individualisé possible ☒ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux.	La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.



Caractéristiques du public accueilli

Le centre de loisirs Saint-Assisclé reçoit des enfants de différents quartiers de Perpignan et donc de différentes écoles.

Ce brassage permet d'obtenir une grande mixité, qu'elle soit sociale ou culturelle.

Une grande partie des enfants vient du groupe scolaire de d'Alembert.

Le centre de loisirs est pour beaucoup de parents un moyen de garde. De nombreux parents travaillent dans le médical ou aide à la personne. Ces parents sont très peu disponibles, il n'y a que le soir ou l'on peut espérer communiquer avec eux. Les échanges se font principalement par mail ou par MMS.

Nous recevons des enfants en situation de handicap (14 pour l'année 2020/2021) qui sont scolarisés principalement sur l'école d'Alembert et qui sont complètement intégrés dans le groupe.

Effectif de l'accueil de loisirs par tranche d'âge

A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Période et type d'accueil	Tranches d'âge			TOTAL *
	Moins de 6 ans	6-9 ans	10-12 ans	
Accueil périscolaire des mercredis	0	40	6	46
Accueil extrascolaire des petites vacances	0	40	12	52
Accueil extrascolaire des vacances d'été	0	40	18	58





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires*)

- **l'Enfant dans sa singularité** : Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes. Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur** : Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs. Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités. L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée** : Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs.

En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement.

Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles** : Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire** : Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées. Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

	Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
PROJET EDUCATIF	Education à la citoyenneté	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	L'animateur encourage les attitudes d'ouverture aux autres (théâtre forum, ciné débat, participation aux droits de l'enfant)
	Accès à la culture	Découvrir différents arts et activités artistiques	Proposer un panel culturel varié (théâtre, cinéma, bibliothèques, musées ...)
	Education au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	L'enfant participe aux actions mises en place (bricolage avec matériaux recyclés, jardinage...)
	Patrimoine	Eveiller l'envie, la curiosité et permettre à l'enfant d'enrichir son champ de connaissance et d'activités	L'enfant sera amené à découvrir son environnement et découvrir le patrimoine catalan



	Accès aux loisirs	Favoriser l'accès aux activités sportives	Favoriser la pratique des activités physiques et sportives. Faciliter les échanges, les expériences et les rencontres. Développer l'esprit d'équipe, de stratégie et de fairplay Favoriser l'entraide
--	-------------------	---	--

Les objectifs opérationnels

Nos axes éducatifs :

- Rendre les jeunes et les adolescents acteurs de leurs projets
- Favoriser la mixité sociale et s'unir autour de la notion de partage
- Sensibiliser au respect de l'environnement
- Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective (construction de l'esprit critique)

Notre projet pédagogique s'appuie ainsi sur le projet de la Fédération Léo Lagrange, tout en faisant du lien avec le P.E.D.T.

Nous ferons la distinction entre les objectifs à atteindre pour l'adulte responsable – qui relève des missions, du rôle et de l'attitude de l'animateur – et les objectifs pédagogiques vis-à-vis du public.

Rôle et attitude du directeur :

- ✓ La gestion financière, administrative, humaine et matérielle
- ✓ La formation des animateurs, leur suivi et leur appréciation
- ✓ La mise en place d'outils pédagogiques et organisationnels en direction de l'équipe
- ✓ La relation avec les familles, les partenaires internes et externes aux structures

Rôle et attitude de l'animateur :

- ✓ Assurer la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- ✓ Avoir un comportement, une tenue et un vocabulaire approprié
- ✓ Formuler des règles de sécurité non-négociables
- ✓ Rappeler et répéter ces règles
- ✓ Donner des consignes de sécurité lors des activités, jeux et sorties du centre
- ✓ Surveiller activement l'individu, le groupe
- ✓ Ne pas abuser de son autorité pour des futilités
- ✓ Ne pas déstabiliser l'enfant dans ses croyances
- ✓ Se former et « s'auto-former »
- ✓ Utiliser les théories de connaissance de l'enfant dans ses pratiques
- ✓ Être cohérent avec les pratiques de l'équipe
- ✓ Proposer un accueil de qualité pour les enfants et les parents et favoriser le « mieux » vivre ensemble
- ✓ Donner des repères spatio-temporels et humains



- ✓ Proposer et impulser des jeux ponctuels
- ✓ Préparer des activités et des ateliers originaux, adaptés aux différentes tranches d'âges
- ✓ Être à l'écoute, facilitateur, médiateur
- ✓ Expliquer toujours pourquoi
- ✓ Gérer les conflits
- ✓ Prendre les décisions ensemble
- ✓ Échanger afin de se mettre d'accord
- ✓ S'écouter, s'aider et se conseiller
- ✓ Proposer, apporter des solutions aux problématiques ciblées
- ✓ Ne jamais se contredire devant les enfants
- ✓ Respecter le projet pédagogique et de fonctionnement

Les objectifs généraux

Objectifs pédagogiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Mettre l'enfant au cœur de ses loisirs	Mise en place d'un projet d'enfants	L'animateur et l'enfant coconstruisent un projet
	Proposer des projets variés	L'enfant choisit ses activités
Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant	Être dans une démarche de pédagogie positive et de communication non violente	L'animateur, par son comportement transmet les valeurs de respect et de tolérance
	Respecter le rythme de l'enfant	L'animateur adapte l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant
	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	L'animateur encourage les attitudes d'ouvertures aux autres (théâtre forum, ciné débat)
Développer les capacités de l'enfant	Proposer des projets permettant un apprentissage	Les projets permettent une évolution intellectuelle et physique (motricité)
Favoriser l'autonomie	Responsabiliser les enfants	Les enfants s'entraident
	Encourager à faire seul	L'activité est adaptée à l'âge et à la motricité des enfants
Sensibiliser au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	L'enfant participe aux actions mises en place
Eveiller les consciences	Proposer des temps de parole, des débats	Les enfants participent à des forums de parole et prennent des décisions en commun



Les projets d'activités

- 1- **L'écocitoyenneté** : Depuis plus de quatre ans, nous travaillons sur l'écocitoyenneté que ce soit lors de nos activités manuelles (récupération de matériaux divers), soit lors d'activités « bricolage » (fabrication de deux salons extérieur et intérieur) et de jeux en bois.
Avec un intervenant nous avons fabriqué des nichoirs à oiseaux et à chauve-souris qui ont été installés tout autour du centre de loisirs.
Nous avons mis en place un jardin potager qui a été détruit.
Nous continuerons cette année tous ces projets (entretiens) et récréation avec notamment la construction d'une cabane en bois demandée par les enfants.
- 2- **Projet APU avec la ville de Perpignan** : La thématique est « Animaux, mythes ou réalité ». La technique utilisée : Découverte de la musique acousmatique.
La valorisation : Proposer une création musicale durant la « Nuit des musées », en après-midi.
Les enfants seraient présents le samedi 14 mai pour présenter leur travail.
- 3- **Projets calendaires de la ville de Perpignan** : Chaque année, la structure participe aux droits de l'enfant avec la ville de Perpignan et avec le concours d'affiche des Francas.
- 4- **Projet sportif autour de la coopération et du fair-play**
Mené depuis quelques années sur le centre, nous avons dans l'équipe un animateur BPJEPS sport qui initie les enfants à divers sports pour limiter les conflits et apprendre aux enfants les règles de ces sports ainsi que la coopération, le respect ...
- 5- **Projet sur le patrimoine local**
La ville de Perpignan a décidé de faire découvrir le patrimoine de la ville. Les enfants participeront à plusieurs actions tout au long de l'année (visite guidée, grand jeu...) afin de découvrir tout ce qui les entoure.
Nous faisons des sorties également tournées vers notre patrimoine (Fort St Elme, Forteresse de Salses et de Villefranche de Conflent...) afin que les enfants découvrent tout ce qui les entoure.

Les séjours accessoires (courts)

Nous mettrons également en place plusieurs séjours à thème afin d'offrir aux enfants la possibilité de partir en mini camp et de pratiquer des activités spécifiques. Les séjours pendant les vacances d'été feront découvrir aux enfants les richesses de la côte catalane et des Pyrénées-Orientales. Nous développons à travers l'organisation des séjours accessoires plusieurs objectifs pédagogiques :

- Favoriser la notion du vivre ensemble
- Découverte du patrimoine et environnement naturel
- Favoriser la mixité





LES MOYENS

Humains

La Direction des mercredis :

Anna DESPLAT, directrice – BP JEPS LTP
Stéphanie MARIAUD, directrice adjointe – BP JEPS AS + UC Direction
Laetitia COSTE, animatrice– BP JEPS LTP
Kelly Grondin, animatrice – BAFA, CQP
Maxime DAURE, animateur – BP JEPS

La Direction des vacances :

Anna DESPLAT, directrice – BP JEPS LTP
1 directrice adjointe CDDU ou CEE
Laetitia COSTE, animatrice– BP JEPS LTP
1 OU 2 Animateurs en CEE selon les effectifs enfants

Le quota d'encadrement ci-dessus évoluera en fonction des besoins conformément à la réglementation et aux textes en vigueur, et en fonction de l'effectif total de l'accueil de loisirs.

UNE EQUIPE TECHNIQUE :

Une équipe technique en étroite collaboration participera au bon fonctionnement de la structure. Les échanges au quotidien permettront d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

L'équipe se compose :

D'un agent d'entretien : Aicha Barbara
D'agents de restauration dont le nombre peut varier selon les effectifs (gérés directement par les services **municipaux**)





La place des parents :

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- ✓ Pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires
- ✓ Pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants
- ✓ Pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- ✓ Pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Pour s'assurer de la qualité de ce lien et le développer de façon satisfaisante, Léo Lagrange propose de mettre en œuvre diverses actions.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre information (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Matériels :

Locaux de la structure

Le gestionnaire de l'accueil de loisirs est la mairie de Perpignan.

Il est déclaré POUR LES MERCREDIS UNIQUEMENT en tant que temps périscolaire auprès de la DDCS13 mais les formes pédagogiques utilisées se réfèrent à la mise en place de projet d'animation de type extrascolaire.

Pour les enfants de 6 à 12 ans – capacité d'accueil maximale : 80 enfants

Situé au n° 20 de la rue Maurice Lévy, l'accueil de loisirs est à mi-chemin entre la Clinique Saint-Pierre et le Collège de la Garrigole.





Le bâtiment municipal comprend quatre pièces :

- Un bureau de direction (où se déroulent les inscriptions et les réservations) + un coin infirmerie
- Une salle d'activités d'environ 50 m²
- Une salle d'activités d'environ 30 m² (comprenant un coin bibliothèque)
- Une plus petite salle (+/-20 m²) offrant la possibilité d'accueillir une activité d'environ 15 personnes, accolée à une petite cuisine (comprenant un coin ludothèque)
- Deux réserves pour le stockage du matériel
- Une régie sport
- 6 points d'eau, dont 3 à l'extérieur
- 4 sanitaires, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite





Financiers

Le tarif est défini comme suit par la ville de Perpignan (1^{er} tableau) et par Léo Lagrange (2^{ème} tableau tarifs MSA) :

Tarifs de septembre à décembre 2021

PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	7,10 €	6,10 €	5,40 €	4,50 €	3,00 €	2,50 €	2,30 €
Demi journée avec repas	10,97 €	9,54 €	8,74 €	7,77 €	5,54 €	4,77 €	4,13 €
Journée sans repas	15,00 €	11,20 €	9,30 €	6,90 €	5,00 €	4,00 €	3,50 €
Journée avec repas	18,87 €	14,64 €	12,64 €	10,17 €	7,54 €	6,27 €	5,33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances)							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre)							
Demi journée sans repas	29,82 €	25,62 €	22,68 €	18,90 €	12,60 €	10,50 €	9,66 €
Demi journée avec repas	46,07 €	40,07 €	36,71 €	32,63 €	23,27 €	20,03 €	17,35 €
Journée sans repas	63,00 €	47,04 €	39,06 €	28,98 €	21,00 €	16,80 €	14,70 €
Journée avec repas	79,25 €	61,49 €	53,09 €	42,71 €	31,67 €	26,33 €	22,39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycles 4, 1 et 2 : sept/oct - jan/fév et mar/avr)							
Demi journée sans repas	37,79 €	29,89 €	26,46 €	22,05 €	14,70 €	12,25 €	11,27 €
Demi journée avec repas	53,75 €	46,75 €	42,83 €	38,07 €	27,15 €	23,37 €	20,24 €
Journée sans repas	73,50 €	54,88 €	45,57 €	33,81 €	24,50 €	19,60 €	17,15 €
Journée avec repas	92,46 €	71,74 €	61,94 €	49,83 €	36,95 €	30,72 €	26,12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (cycle 3 : mai/juil)							
Demi journée sans repas	44,73 €	38,43 €	34,02 €	28,35 €	18,90 €	15,75 €	14,49 €
Demi journée avec repas	69,11 €	60,10 €	55,06 €	48,95 €	34,90 €	30,05 €	26,02 €
Journée sans repas	94,50 €	70,56 €	58,59 €	43,47 €	31,50 €	25,20 €	22,05 €
Journée avec repas	118,88 €	92,23 €	79,63 €	64,07 €	47,50 €	39,50 €	33,58 €
HORS PERPIGNAN							
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	14,60 €	11,90 €	10,30 €	8,90 €	7,50 €	5,70 €	5,20 €
Demi journée avec repas	18,86 €	16,16 €	14,56 €	13,16 €	11,76 €	9,96 €	9,46 €
Journée sans repas	21,00 €	19,20 €	17,30 €	15,10 €	12,60 €	9,50 €	8,50 €
Journée avec repas	25,26 €	23,46 €	21,56 €	19,36 €	16,86 €	13,76 €	12,76 €

*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.
Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément les mêmes jours/mêmes périodes :
→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

TARIFS MSA :	Tarif enfants 1 et 2	Tarif à partir enfant 3
QF non pris en compte	Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires	
Demi journée sans repas	2,79 €	1,40 €
Demi journée avec repas	6,66 €	3,33 €
Journée sans repas	10,69 €	5,35 €
Journée avec repas	14,56 €	7,28 €





Les partenariats

Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tels que « Les contes gourmands », « La journée des droits de l'enfant », « Les mini toques », Science Expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.
- Hand 'avant : L'association de Perpignan HAND 'AVANT composée d'agents sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs afin que, nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil pour mon équipe et moi.
- SYM : Organisme de la mairie de Perpignan, gestionnaire des repas et des transports.

Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO). Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par virement, espèces, chèque, auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

Le fonctionnement de la structure

Cf. le règlement de l'accueil de loisirs.

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

➔ Périscolaire et extrascolaire (Matin, midi et soir)

LES MODALITES D'ACCUEIL

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. L'accueil est ouvert à l'année, hors période de Noël et en été jusqu'au 20 Août.

Il est déclaré auprès de la DDCS 66, pour les enfants de 6 à 12 ans.
Capacité d'accueil maximale : 80 enfants

Les enfants peuvent être accueillis :





En journée repas de 7h 45 à 18h 15

En journée sans repas de 7h 45 à 11h45 (jusqu'à 12h15) et de 13h45 (jusqu'à 14h15) à 18h15

En ½ journée sans repas de 7h 45 à 11h45 jusqu'à 12h15 ou de 13h45 à 18h15

En ½ journée avec repas de 7h45 à 13h30 ou de 11h30 à 18h15

L'après-midi de 11h45 jusqu'à 18h15

Le soir : départ entre 17h00 et 18h15 heure de fermeture du centre

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de convenir aux familles, sans altérer le rythme des activités de la journée :

- Le matin de 7h45 à 9h00
- Le midi de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h45 à 14h15
- Le soir de 17h00 à 18h15

Journée type	
7h45-9h15	Accueil du matin sur les différents pôles par groupe (regroupement par écoles) Coloriage, ludothèque et jeux de construction
9h15-9h30	Rangement des salles et appel
9h30-9h45	Temps d'échange Présentation des différentes activités par groupe Préparation des espaces activités avec les enfants
9h45-11h15	Temps d'activités
11h15-11h30	Passage aux toilettes et lavage des mains Départ à la cantine d'Alembert (départ échelonné pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine)
11h45-12h45	Temps du repas
12h45	Temps libre
13h15	Retour sur la structure
13h30	Temps calme sur 3 salles (pause des animateurs à tour de rôle) Accueil et départ des enfants inscrits en demi-journée ou journée sans repas
14h00	Rangement des salles Présentation des différentes activités par groupe Préparation des espaces activités avec les enfants
14h00-16h00	Temps d'activités
16h00-16h15	Temps libre
16h15-16h30	Goûter
16h45-17h00	Temps d'échange du soir avec les enfants Evaluation et retour de la journée
16h45-17h00	Rangement du centre
17h00-18h15	Accueil des familles et départs échelonnés des enfants

Chacun des moments aura ses particularités :



7h45 - 9h15

Accueil du matin

L'accueil du matin est un temps qui va permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme ainsi que de retrouver ses copains et les animateurs. Il aura le choix entre plusieurs ateliers calmes et autonomes : lecture, jeux de société, dessin, discussion, ou simplement ne rien faire ... C'est un moment de transition : l'enfant quitte le "cocon" familial pour une structure collective. Il doit s'approprier un nouveau cadre de vie pour la journée. Nous cherchons à faciliter cette transition, surtout pour les plus jeunes parce que l'enfant peut venir à l'accueil de loisirs avec son histoire, sa fatigue et ses inquiétudes. Différents éléments que l'équipe pédagogique prendra en compte pour permettre à l'enfant de ne pas participer aux jeux ou pour jouer librement, lire, se reposer.

Individualiser l'accueil c'est aussi, pour l'animateur, porter attention au comportement de l'enfant au cours de sa journée pour être en mesure de capter d'éventuels signaux d'une demande d'échanges privilégiés avec l'adulte référent afin d'être en capacité d'accorder du temps.

9h15-9h30

Rangement des salles et appel

Les enfants se rassemblent par groupes scolaires dans la grande salle pour procéder à l'appel. C'est le démarrage de la journée, en fonction des activités proposées par tranches d'âge. C'est un moment également d'information.

9h30-9h45

Temps d'échange

L'enfant apprécie d'être consulté dans le choix de l'activité et/ou associé dans sa préparation. Pour autant, construire un projet ou une activité avec eux nécessite de pouvoir apporter du contenu, d'être réactif et implique donc de la préparation en amont hors du face à face pédagogique. Permettre le choix, c'est envisager, anticiper et donc préparer pour être en mesure de proposer, de co-construire avec l'enfant et de l'accompagner dans ses choix. Dans le fonctionnement d'un accueil de loisirs, lorsque l'équipe souhaite laisser la liberté à l'enfant de participer ou non aux activités.

9h45-11h15

Temps d'activité

Organisation COVID mise en place sur l'ALSH St Assisclé depuis Septembre 2020

Constitution des groupes : Nous faisons 4 groupes par tranches d'âge et par écoles.

Le fonctionnement des groupes : très peu de brassage, il est évité. Les groupes ne se mélangent pas.

Les temps libres sont séparés, les temps d'activités le sont également. Un animateur est référent de chaque groupe.

Nous utilisons quand le temps le permet les extérieurs du centre.

Pour les adultes, nous utilisons le bureau.





La curiosité et l'enthousiasme sont caractéristiques des enfants de 6 à 11 ans. Pour nourrir cette soif de découvertes, l'équipe d'animation proposera des activités de différentes natures (ludiques, sportives, créatives, expressives, culturelles...). Afin de proposer de nouvelles thématiques et amener les enfants à découvrir leurs goûts, leur appétence pour tel ou tel type d'activité. Ces activités se déroulent en groupe restreints. Dans la plupart des cas par groupe d'âge. Nous attachons une réelle importance à dissocier ce temps d'activités des temps d'accueil où les enfants peuvent vivre des activités informelles.

L'accueil de loisirs est un espace de découvertes et d'expériences qui permettra ainsi à l'enfant d'exprimer son identité en découvrant ce qu'il aime et ce qu'il aime moins, ce dans quoi il est à l'aise et là où il sort de sa zone de confort.

11h15-11h30

Passage aux toilettes et lavage des mains

Départ à la cantine sur l'école d'Alembert et accueil des familles pour les enfants inscrits à la demi-journée.

11h45-12h45

Le temps méridien

Les enfants se retrouvent entre eux pour partager le temps de repas. C'est un temps éducatif particulier, caractérisé par de l'échange entre enfant et adulte. Chacun est invité à goûter. Les enfants, selon leur âge, peuvent participer au débarrassage et au service de la table. Le repas est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, d'éducation au partage, etc..).

Le temps méridien doit être un temps de détente pour les enfants.

Organisation COVID mise en place sur l'ALSH St Assisclé depuis Septembre 2020

Organisation de la cantine :

L'organisation de la cantine se déroule sous la forme d'un service à table. Les enfants passent par groupe d'écoles pour s'asseoir aux tables mises à disposition. Les groupes ne sont pas mélangés à la cantine. Les carafes d'eau et les barquettes de pain sont mises à l'écart, pour ne pas que les enfants aient un contact avec. Les animateurs servent le pain, l'eau et le fromage aux enfants, avec des gants.

12h45-13h15

Temps libre

Le temps libre est un temps d'animation qui permet aux enfants de se construire avec ses pairs et faire ses propres expériences. Les enfants ont besoin de souffler et de se défouler. Ils ont également besoin de se construire, d'échanger, d'être seuls ou en groupes sans l'animateur mais sous sa vigilance non loin.

13h15

Retour sur la structure

13h30-14h00

Temps d'accueil de l'après-midi pour les enfants en demi-journée

13h30-14h00



Temps calme

Un temps calme n'est pas forcément un temps libre. C'est un temps animé et encadré par un animateur où sera proposé des jeux de société, atelier dessin, lecture, atelier créatif... rangement des salles et préparation des espaces activités avec les enfants.

14h00-16h00

Temps d'activité

Les groupes se reconstituent en fonction des groupes d'âge et des choix d'activités.

En général, les activités de l'après-midi sont consacrées aux divers projets (artistiques, d'expression, scientifique...).

16h00-16h15

Temps libre

16h15-16h30

Temps du goûter

16h45

Retour et bilan de la journée par groupe

L'évaluation est une démarche qui s'anime dans une relation bienveillante à l'enfant. Exprimer un avis n'est pas pour l'enfant une compétence innée, mais mobilise un ensemble de compétences et une relation de confiance que l'équipe pédagogique devra être amenée à construire avec lui. Pouvoir évaluer un projet, une action, une méthode c'est aussi se demander si elle a eu un effet positif sur le développement de l'enfant. De ce fait, ce temps va permettre aux animateurs d'adapter et de proposer des projets suivant les besoins et les attentes.

17h00-18h15

Accueil du soir

Moment d'échange et de retour avec les familles. Plus l'enfant grandit, moins les familles entrent et évoluent dans la structure, il gagne en autonomie, néanmoins les familles ont besoin d'être rassurées. Il est donc nécessaire de les impliquer et de les informer. L'équipe pédagogique se doit d'aller vers les parents pour la création et la continuité du lien.

Inscriptions

Les inscriptions se font directement sur la structure ou sur les permanences du second mardi soir et du dernier mardi du mois à l'école d'Alembert (BCD) ou aux bureaux de Léo Lagrange. Les documents peuvent être téléchargés sur le site : acm-leolagrange-perpignan.org



Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic



L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

Le bilan d'activités

C'est dans ces espaces d'analyse, après avoir mesuré les écarts entre les objectifs prévus et les observations constatées sur le terrain, que vont s'ajuster les trames et outils d'évaluations.

Les évaluations sont mises en place afin de suivre les actions menées : elles permettent de vérifier la cohérence entre lesdites actions et le projet pédagogique.

Elles sont :

- Écrites : grilles, tableaux ...
- Orales : en groupe et individuelles

Evaluation par les enfants : sous forme de questionnement, de jeux, ...

Evaluation auprès des parents : notes d'information, discussions pendant les temps d'accueil, lors des expositions, portes ouvertes ou encore lors des goûters festifs.

Les réunions de l'équipe d'encadrement s'effectuent hebdomadairement (plannings, évaluations, études de cas, aménagements ...).

Le questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).



LA COMMUNICATION

La réunion enfants/animateurs

Mise en place d'un temps de parole journalier en amont de l'activité et durant le temps calme.

Les relations

Un programme d'activités est distribué pour chaque enfant **aux familles**, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.

Avec **les partenaires et/ou intervenants**, le contact est privilégié par courriel afin de garder une trace écrite et d'être plus performant dans l'organisation de futures activités. En général les intervenants sont liés à un projet réalisé, nous travaillons en respectant les axes fixés du projet éducatif et pédagogique.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. Cette Carte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Élu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessibles à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- Donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- Agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- Proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- Être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- Permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- Déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme...
- Organiser monter une action ponctuelle
- Offrir des formules de vacances



- Faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- Établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- Un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- Un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- Un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (piloté par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.



Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.

Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires. Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe. Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée
ALSH Saint-Assisclé

20 rue Maurice Lévy – 66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 56 66 38 – 07 63 02 67 74

anna.desplat@leolagrange.org

